Mise en ligne : 15 novembre 2021.
Dernière modification : 14 avril 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

IRRIGATIONS EN COCHINCHINE (1930-1945)

HISTORIQUE DES DRAGAGES DE LA COCHINCHINE (1930)
par Albert Pouyanne
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Dragages_Cochinchine-1930.pdf

---

L'HYDRAULIQUE AGRICOLE EN COCHINCHINE
par J. E. BOY
(*L'Éveil de l'Indochine*, 6 mai 1933)

La maîtrise de l'eau est capitale en fait de riziculture : c'est d'elle que dépend presque uniquement la régularité des récoltes, et c'est cette régularité qu'il faut rechercher avant de pousser aux rendements élevés par des méthodes culturales perfectionnées, ou l'emploi des engrais

Toutes les dépenses qu'entraîneront l'emploi des engrais, ou des soins particuliers, seront faites en pure perte si la plante est noyée sous un excès d'eau, ou desséchée et empoisonnée par de l'eau stagnante et en trop faible quantité.

Il ne semble pas, malheureusement, qu'en Cochinchine, on se soit suffisamment préoccupé de cette maîtrise de l'eau.

On a trop compté, jusqu'à présent, sur l'influence des facteurs naturels, pluies ou inondations du Mékong. Seuls quelques grands riziculteurs, tels que MM. Gressier, Labaste, les frères Émery, etc., se sont sérieusement préoccupés de la question, et ont créé des domaines dans lesquels ils ont construit tout un système de digues, de canaux et de vannes, et des stations de pompage fixes ou mobiles, grâce auxquels ils sont à peu près maîtres du plan d'eau, dans leurs rizières, et, par suite, assurés d'une régularité relative de leurs récoltes.

Il ne s'agit là, d'ailleurs, que de quelques milliers d'hectares, répartis en un petit nombre de domaines mais l'immense majorité des rizières de Cochinchine reste soumise à la fantaisie des éléments.

On a bien creusé un magnifique réseau de canaux, mais dans le but de créer des voies de communication et d'améliorer les anciennes, pour ouvrir à la colonisation de nouvelles régions, et faciliter les transports.

Il s'est trouvé que, par un heureux hasard, l'ouverture d'un canal avait pour effet de laver les terres environnantes, de leur enlever l'excès d'acidité, d'entraîner l'alun, et de les rendre propres à la culture... plusieurs années. Mais, à aucun moment, on a songé à utiliser ces canaux pour un aménagement hydraulique des cultures. Il est même arrivé que, faute d'avoir étudié les répercussions de l'ouverture d'un canal sur le plan d'eau des rizières d'une région, ces travaux de dragages aient provoqué de véritables catastrophes : la plus célèbre est l'inondation de toute la cuvette de Phung-Hiêp et du Saintenoy, par le creusement de la première partie, jusqu'à Phung-Hiêp, du cânal Bassac Long-My avant que la percée de ce canal jusqu'au song Gai Lon et surtout celle du Quan-Lô, ne soit venue assainir à nouveau cette région.

Cet exemple prouve combien il faut être prudent quand on touche au régime hydraulique d'un pays, et avant de percer de nouveaux canaux, avant de construire certaines routes qui forment de véritables barrages, comme celle de Soai-rieng à Phom-

Penh, il y, a lieu d'étudier la modification que ce nouvel ouvrage va apporter au régime des eaux dans la région.

Bien plus, il serait temps de renoncer au système des aménagements locaux, et d'étudier un plan d'ensemble de l'aménagement hydraulique de tout le bassin inférieur du Mékong comprenant la plus grande partie du Cambodge et de la Cochinchine.

Certains ont cru voir dans ces travaux d'hydraulique agricole le remède à la crise rizicole, et nous avons même vu les commerçants de la sous-commission du riz envisager que ces travaux pourraient, en trois ou quatre ans, porter à 2 millions de tonnes la quantité de riz disponible pour l'exportation.

Ces commerçants prévoyaient l'aménagement par casiers. Malheureusement, l'aménagement par casiers ne se présente favorablement que pour une région comprenant une partie des provinces de Cantho, Longxuyên et Rachgia, et pour quelques parcelles isolées dans les provinces de Chaudoc, Sadec et Tanan.

Partout ailleurs, au Sud, l'irrigation n'est pas possible car les canaux sont remplis d'eau saumâtre, tandis qu'au Nord, les rizières sont submergées par la crue du Mékong et un programme d'ensemble est nécessaire pour être maître de l'eau.

Même pour les casiers dont on pourrait prévoir l'aménagement, il y aura lieu de procéder à une étude d'ensemble de la région en question, pour ne pas risquer à nouveau les avatars de la région du Saintenoy.

Or, quand on songe que les études des irrigations des divers réseaux de l'Annam ont, pour chacun d'eux, duré plusieurs années, que les travaux eux-mêmes, malgré toute l'activité qu'on y a apportée, demandent quatre à cinq ans, et qu'au bout de ces six ou huit années, quand le riziculteur est mis en possession de sa rizière irriguée, il faut encore plusieurs années pour que la rizière « se fasse », qu'elle perde son excès d'acidité ou son excès d'alun et qu'enfin le cultivateur doit faire l'apprentissage de ce nouveau mode de culture, rechercher les façons culturales et les variétés de paddy qui conviendront le mieux, on est obligé de conclure que l'aménagement hydraulique ne pourra donner de résultats sensibles avant une dizaine d'années, et que, par conséquent, ce n'est pas un remède à la crise actuelle.

Mais si l'hydraulique agricole ne peut rien pour sauver actuellement la riziculture, il n'en reste pas moins qu'elle conditionne tout sont avenir, et c'est à ce point de vue que nous en entreprendrons l'étude.

Bulletin de la chambre d'agriculture de Cochinchine.

Saïgon
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 juillet 1934)

Travaux publics — Est affecté à la circonscription d'hydraulique agricole et de navigation de Sud-Indochine, M. Cadet, adjoint technique de 1re classe des travaux publics, rentrant de congé et précédemment en service à l'inspection générale des Travaux publics.

M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL ROBIN DANS L'OUEST-COCHINCHINOIS
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 novembre 1934)

……

Le Chef de l'Union indochinoise a voulu en outre apprécier personnellement l'intérêt des travaux d'hydraulique agricole qui seront exécutés sur les fonds du budget général en trois étapes dont la première permettra de rendre immédiatement à la culture une

surface de 5.000 hectares, Il s'est fait donner sur place tous les renseignements utiles par M. Maux [1], ingénieur chef de la circonscription de navigation et d'hydraulique. Tout le long du parcours, de nombreux paysans étaient venus en sampans au devant du gouverneur général et du gouverneur de la Cochinchine, leur manifestant ainsi leur respectueuse gratitude.

……

Au cours de leur visite du Domaine agricole de l'Ouest, MM. Robin et Pagès se sont fait exposer par M. Maux, l'économie du projet d'aménagement hydraulique qui doit être mis en œuvre en 1935 ou 1936 dans la région comprise au Sud du Domaine entre le canal du Rach-Son et celui de Cai-Be. Ce projet consiste principalement dans l'établissement d'un canal de drainage et intéresse une superficie d'environ 20.000 hectares. Le coût approximatif sera de 40 000 piastres.

En revenant par Cantho, le gouverneur général, le gouverneur de la Cochinchine et sa suite ont gagné à 10 h. 30 la délégation de Phung Hiêp où ils ont été accueillis par MM. Parisot, le nouveau chef de la province de Soc-Trang, et Rivoal, son ancien administrateur. Sous la conduite de M. Maux, MM. Robin et Pagès ont effectué en chaloupe une courte inspection de l'étoile de Phung-Hiêp, principal nœud hydraulique de l'Ouest Cochinchinois.

……

Pendant l'après-midi, le gouverneur général et sa suite se sont rendus au centre de Baixau. MM. Robin et Pagès se sont fait expliquer les travaux d'aménagement hydraulique du cong-diên de la commune, réalisés par l'Administration provinciale. Une digue de quatre kilomètres enserre une étendue de 300 hectares de terres anciennes revalorisées par l'équilibre apporté au mouvement des eaux.

Voir GCIEFI, 26 nov. 1935, p. 195-214

GRAND CONSEIL
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 novembre 1935)

……

L'après midi, l'historique de l'hydraulique agricole sera largement tracé par M. de Lachevrotière qui, depuis fort longtemps installé en Cochinchine, a assisté au creusement et à l'inauguration du premier canal. Il traite la question en parfaite connaissance de cause, signalant les magnifiques résultats obtenus tant au point de vue des récoltes que de la lutte contre les inondations.

Il rend hommage aux premiers ouvriers de cette grande œuvre qui travaillèrent au milieu de mille difficultés, dans des conditions matérielles impossibles et qui cependant triomphèrent.

Puis il expose son point de vue. Les noms des Gressier, des Combot, des Caussin, les intrépides colons sont jetés dans le débat ; c'est un juste hommage rendu à leur constant labeur.

Un autre nom — mais qui apparaîtra au cours de la discussion entouré, à n'en point douter, de moins de sympathie — est aussi jeté dans le débat : celui de M. Maux [2],

---

[1] Henri Maux (1901-1950) : polytechnicien, affecté en août 1933 à la circonscription hydraulique du Sud de l'Indochine. Voir encadré :
wwww.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Irrigations_au_Cambodge.pdf

[2] Henri Maux (1901-1950) : polytechnicien, affecté en août 1933 à la circonscription hydraulique du Sud de l'Indochine. Voir encadré :
wwww.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Irrigations_au_Cambodge.pdf

ingénieur principal de la H. A. N. S. I. (Hydraulique agricole du Nord — Sud indochinois).

— Cet ingénieur, dira M. de Lachevrotière, a été nommé au début de 1934 ; trois mois après avoir parcouru la Cochinchine, il est venu nous présenter au conseil colonial tout un programme nouveau.

Mes collègues ont été effrayés en présence d'un programme établi en trois mois par un ingénieur non spécialisé qui, jusqu'alors, ne s'était occupé que de routes. Heureusement, comme il s'agissait de très grosses sommes à engager, le programme n'a pas été approuvé.

La discussion s'engage alors sur la question « nivellement ». M. de Lachevrotière ayant interrogé M. l'ingénieur Maux sur le point de savoir s'il existait un nivellement en Cochinchine — car. pour savoir de quel côté l'eau s'écoule un nivellement est indispensable —, il y en avait deux ; l'un datant de 1910 et provenant du lieutenant Régnier, l'autre d'après la guerre.

Mais, dira M. de Lachevrotière, la différence entre ces deux nivellements est de l'ordre de 2 m 50.

Je demande donc à M. l'inspecteur général Lefebvre [3] : y a-t-il un nivellement précis ?

M. Lefebvre : Le nivellement du lieutenant Régnier a subi des corrections ; ce nivellement n'a donné que des renseignements très généraux.

Quand il s'agit de travaux à effectuer, nous devons recommencer le nivellement pour avoir des données précises.

Poursuivant la discussion, M. de Lachevrotière ajoute : On prétend nous imposer des barrages mécaniques. Ce programme de barrages mécaniques, dont on menace les colons, ne laisse pas que de faire naître chez ces derniers une certaine inquiétude ; car ces barrages gêneront considérablement la navigation.

Tous les canaux que vous avez faits sont des voies de communication, de drainage, ils n'ont jamais été des canaux d'irrigation.

Afflux d'eaux noires ; afflux d'eaux douces ; historique des casiers feront diversion.

« Personne ne vous demande rien, ne faites pas notre bonheur, malgré nous.

« Ne détruisez pas le programme des Desbos et des Pouyanne », dira M. de Lachevrotière.

MM. Combot, Thua, Neumann, Marinetti placeront leur mot dans la discussion, et M. Allard de préconiser : « Après ce que nous venons d'entendre, il me semble logique de ne pas voter les crédits de l'hydraulique agricole. Qu'on les reporte sur les travaux de la route n° 13.

Suivra le magistral exposé de M. l'inspecteur général Lefebvre ; sur le simple ton de la conversation, la carte du Sud sous les yeux, M. Lefebvre répondra point par point, à toutes les objections, à toutes les questions, à toutes les critiques.

M. Lefebvre est la franchise même, qu'il s'agisse des hommes ou des choses. S'il y a eu erreur, précipitation, il ne fait aucune difficulté pour le reconnaître.

Son intervention n'a pas eu pour résultat que de remettre certaines appréciations au point, de situer exactement le « rôle moderne », tout de « spécialisation » des Travaux publics. Elle a montré à l'Assemblée un homme de grande valeur, connaissant à fond tous les problèmes, fanatique « réfléchi » de son métier et qui fait vraiment belle figure à côte des Cousin, des Pratts, des Hermant pour ne citer que quelques-uns des éminents collaborateurs de M. le gouverneur général Robin.

*
* *

---

[3] Jean Lefebvre (Marseille, 1901-Paris VIIe, 1954) : polytechnicien, chef du Service du cadastre au Cambodge (18 novembre 1931), puis au Tonkin (7 février 1938). Chevalier de la Légion d'honneur du 31 juillet 1951.

La séance mercredi matin est ouverte à 9 h. 30.

M. Dan, qui avait demandé la parole hier, n'est pas la ce matin au début. Il est passé outre et M. Bui-quang-Chieu exprime son sentiment personnel qui est aussi celui des agriculteur de l'Ouest. Si réellement des projets de l'hydraulique agricole doivent entraîner la gêne de la circulation, c'est un fait grave. Comme conclusion, M. Bui-quang-Chieu demande à ce que soit assuré le ravitaillement en eau douce pour les besoins humains et animaux.

M. Lefebvre répond qu'un gros effort, qui ressort aux budgets, a été fait sur ce point. En ce qui concerne la navigation, certains pourront souffrir, d'autres bénéficier des mesures prises, mais, en tout cas, la plus grande attention sera apportée pour gêner le moins possible la navigation.

M. Combot insiste pour que rien ne soit changé à l'étal de choses actuel : faites des améliorations, sans plus, nous ne demandons rien autre chose.

M. Lefebvre répond que le problème change parfois selon la région où l'on se trouve.

À l'intervention de M. Dan, M. l'inspecteur général Lefebvre dit que l'emploi du mot « casier » plus spécialement réservé au Tonkin, a causé une crainte exagérée en Cochinchine où il ne trouve pas sa place ; l'expression « région limitée » convient mieux.

Il en vient ensuite à la liberté extrême accordée à certains agriculteurs au point de vue endiguement et barrage, sans que l'administration centrale [puisse] contrôler ou intervenir ; ce problème l'a déjà préoccupé dès 1924.

Ce grand régime de liberté peu amener de graves inconvénients ; car les agriculteurs ne s'occupent ni de la répercussion que barrages et endiguement peuvent avoir soit sur le voisin, soit sur le régime général de l'hydraulique agricole. Il faudrait, selon lui, arriver à restreindre peu à peu cette grande liberté.

ADMINISTRATION DES TRAVAUX PUBLICS DE L'INDOCHINE
(*Annuaire administratif de l'Indochine*, 1936, pp. 222-244)

PERSONNEL EUROPÉEN
Personnel du Service des Travaux publics

Hydraulique Agricole et de Navigation du Sud-Indochine
(H. A. N. S. I.)

Ingénieurs principaux de 1re classe
3e échelon et assimilés

Maux, Henri (né le 8-12-1901)

Ingénieurs principaux de 2e classe et assimilés

Maslin, Émile (né le 27-2-1893), croix de guerre
Chevereau, Pierre (né le 3-4-1906)

Ingénieurs hors classe après 3e classe et assimilés

Poudens, Joseph (né le 24-1-1890), chev. L.H., croix de guerre

Ingénieurs de 1re classe et assimilés

Jourdan, Marcel (né le 31-8-1898).
Potier, Louis (né le 21-10-1898)

Pompon Levainville, Roger (né le 19-4-1898)

Ingénieurs de 2e classe et assimilés
(A) Lefebvre, Henri [4] (né le 27-12-1897)

Ingénieurs de 3e classe et assimilés
Robert, Léon (né le 18-10-1898)

Ingénieurs-adjoints de 1re classe et assimilés
Amante, Georges (né le 16-3-1902).
Jourden, Julien (né le 21-2-1905).

Ingénieurs-adjoints de 2e classe et assimilés
(A) Piegay, Charles (né le 13-9-1903)
Jacquier, Robert (né le 7-6-1907)
Sivigliani, Henri (né le 1-11-1901)

Ingénieurs-adjoints de 3e classe et assimilés
Gendre, Edmond (né le 22-8-1904)

Commis principaux de classe exceptionnelle
Théodore, Jean (né le 24-9-1889)

Adjoint technique principal hors classe après 3 ans
Saulais, Gaston (né le 27-2-1885)

Adjoints techniques principaux de 3e classe et assimilés
Cadet, Léon (né le 24-8-1903)

Adjoints techniques de 1re classe et assimilés
Mauran, Clément (né le 27-11-1891)
Dartron, Basile (né le 2-1-1902)

Adjoints techniques de 3e classe
(A) Duvivier, Pierre (né le 27-12-1909)

Surveillants principaux hors classe après 6 ans
Grivaz, François [5], M. de Ch. (né le 13-12-1879)

Surveillants principaux de 3e classe
(A) Sauzeau, Émile (né le 23-12-1898), croix de guerre

Surveillants de 1re classe :
Ngô-ton-Sang (né le 30-2-1896)

Surveillants de 2e classe
Francis, Antony dit Darmadoré (né le 11-1-1893)

---

[4] *Henri* Louis Lefebvre (Lille, 27 déc. 1897-Aix-en-Provence, 22 déc. 1982) : père de la championne d'équitation Janou Lefebvre :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Lefebvre_Henri_et_Janou.pdf

[5] François Grivaz (Saint-Alban-Leysse, Savoie, 13 décembre 1879-Saïgon, 26 sept. 1945) : entré dans les T.P. le 14 août 1903, affecté aux chemins de fer, puis à la circonscription Hansi. Retraité (13 déc. 1937), puis planteur. Assassiné par le Viêt-Minh.

Maîtres de phare de classe exceptionnelle

Chapuis Pierre (né le 5-7-1880)

Maîtres de phare de 2e classe

Châtel, Edgard (né le 25-11-1896), croix de guerre
(A) Drevillon, François (né le 26-2-1892)
Raoul, Yves (né le 23-8-1893)

Maîtres de phare de 3e classe

Le Guen, Marcel (né le 24-11-1892)
Mercier, Corentin (né le 20-3-1904)

Gardiens de phare stagiaires

Stoeckel, Léon (né le 19-11-1909)
Beauvais, Pierre (né le 25-9-1910)
Le Moal, Albert (né le 5-3-1906)

SUPPLÉMENT
DISCOURS PRONONCÉ PAR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE, BRÉVIÉ, À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA SESSION
DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT
LE 27 DÉCEMBRE 1937
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 décembre 1937)

……

En Cochinchine et au Cambodge où les problèmes d'hydraulique agricole revêtent un caractère différent de celui qu'ils présentent dans les pays du Nord indochinois, l'administration a dû procéder d'abord à quelques expériences idées [sic]. Dans le premier pays, l'entretien des voies navigables a été mené de pair avec les aménagements hydrauliques qui se poursuivent dans la région d'An-Luong, la cuvette de Chaudoc et la province de Rachgia. Deux barrages mobiles vont être établis sur le Bach Tong-Cau et le Bach-Tiêp-Nhut. pour interdire l'entrée de l'eau salée. Les enseignements qui se dégageront de la construction de ces ouvrages délicats permettront de mettre au point de plus vastes projets.

……

Saïgon
Les constats et les résultats d'une tournée
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 octobre 1938)

M. Pagès vient de rentrer de sa tournée effectuée dans l'Extrême-Ouest cochinchinois : Bac-lieu, Camao, Rachgia, Chaudoc, Sadec. Cette inspection permet de dégager plusieurs leçons de choses vivantes, utiles, au point de vue politique, social et économique.

……

Un problème d'hydraulique agricole qui a soulevé des discussions au dernier conseil colonial, celui du barrage de la route locale 9, a fait l'objet d'une étude sur place qui a

permis d'utiles échanges de vues entre le gouverneur, MM. Nicolau [6], ingénieur en chef des Travaux publics ; Arnoux [7], ingénieur chef au Service de l'hydraulique agricole ; le chef de la province de Long-xuyên, M. Sylvestre ; le chef de cabinet, M. Dufour, qui vient de quitter la province de Rach-gia qu'il a dirigée pendant près de deux ans ; M. Brasey, inspecteur des Affaires politiques ; M. Ménage, administrateur de Chaudoc, et autres.

Désignations — Mutations
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 février 1939)

Par arrêté du Gouverneur général de l'Indochine du 30 janvier 1939 :

M. Giraud Gaston, ingénieur adjoint de 3e classe des Travaux publics de l'État, classé dans le cadre général des Travaux publics des colonies au grade d'ingénieur-adjoint de 3e classe, est détaché au Service des Travaux publics de l'Indochine pour compter du 1er novembre 1938.

M. Giraud, nouvellement détaché, est affecté à la circonscription d'hydraulique agricole et de navigation de Sud-Indochine.

Travaux publics
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 février 1939)

……

M. Giraud, ingénieur-adjoint de 3e classe des Travaux publics de l'État classé dans le cadre général des T. P. des colonies au grade d'ingénieur-adjoint de 3e classe, est détaché au Service des Travaux publics de l'Indochine et affecté à la circonscription d'hydraulique agricole et de Navigation de Sud-Indochine.

M. Sivigliani, ingénieur-adjoint de 1re classe des Travaux publics, rentrant de congé, et réaffecté à la circonscription H.A.N.S.I., est chargé de la direction de la nouvelle subdivision d'hydraulique agricole de Svayrieng.

M. Giraud, ingénieur-adjoint de 1re classe des T. P. E. nouvellement affecté à la circonscription H.A.N.S.I., est chargé de la section d'hydraulique agricole de Battambang*, en remplacement de M. Nguyên-thé-Loc, ingénieur-adjoint indochinois de 1re classe, chef de Bureau de l'ingénieur en chef.

REVUE DE LA PRESSE DE Cochinchine
(24 février-3 mars 1939)
Hydraulique agricole et génie rural

La digue-route de Triton sera-t-elle construite, malgré les protestations générales ?

---

[6] René Nicolau (1899-1945) : polytechnicien, affecté en Indochine (octobre 1936), directeur des Travaux publics de la Cochinchine (jan. 1937). Chef du réseau de renseignement Nicolau-Bocquet. Mort dans les geôles japonaises. Compagnon de la Libération (1946). Médaillé de la Résistance du 2 septembre 1959 (*J.O.*, du 13 septembre 1959) :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Polytechniciens_en_Indochine.pdf

[7] Jean Arnoux (1909-1941) : polytechnicien, il s'évade d'Indochine en novembre 1940 et s'engage dans les Forces aériennes françaises libres :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Polytechniciens_en_Indochine.pdf

(*L'Avenir du Tonkin*, 7 mars 1939)

Dans la *Presse Indochinoise*, M. Marinetti, délégué au Conseil Supérieur de la France d'Outre-Mer, écrit :

Les travaux d'hydraulique agricole sont un leit-motive des plus commodes pour faire un peu de tam-tam autour des réalisations techniques.

Mais ce qui est le plus amusant dans l'histoire, c'est que le panégyrique de l'œuvre réalisée est rédigé par ceux-là mêmes qui l'ont conçue — avec plus ou moins de bonheur — et mise eu exécution, avec plus ou moins de succès.

Il serait bien étonnant dans des conditions pareilles que tout ne soit pas parfait dans le meilleur des mondes. En fait, aucun contrôle. La chose étant technique, le Gouvernement Général est sans action, autre que son flair, pour appeler un contredit aux projets présentés.

L'Inspection générale des Travaux Publics en définitive conçoit, exécute ses travaux, et, ensuite, se passe elle-même l'encensoir sur le nez.

Tout ne peut donc aller que très bien. Madame la Marquise.

Et comme ces Messieurs ne sauraient douter un seul instant, qu'eux et eux seuls sont en possession de la lumière définitive, notre bonheur doit être complet, et maudit soit qui pense le contraire.

Il y a bien les assemblées de grincheux qui chambardent les projets, mais on s'en gausse avec le calme le plus complet.

Le dernier Grand Conseil a mené un charivari d'enfer pour arrêter une conception plus ou moins heureuse qui devait protéger le casier de Triton des inondations futures.

Cette protection devait se faire par un projet de digue dont le seul exposé avait fait bondir les grands conseillers du Sud directement intéressés.

Car certains de ceux du Nord, nullement intéressés dans la question, prirent véhémentement parti pour M. Gassier.

Ils avaient sans doute été spécialement éclairés sur la question.

Tous les conseillers, directement intéressés, repoussèrent avec la dernière énergie un projet qui consistait à construire le long de la fameuse route 9 de Chaudoc à Longxuyen un bourrelet surélevant la digue formée par la route.

Le firent-ils à tort ou à raison ?

Nous n'avons pas l'intention d'en discuter, mais, par instinct, tous les rizicultures de la région élevèrent un tollé général.

Et en particulier tous ceux qui, étant placés au nord de cette fameuse digue, risquent d'en recevoir par réflexion un surcroît de danger.

En présence de la charge qui a été menée, M. Gassier s'est dérobé devant l'obstacle, et le projet, pense-t-on communément, a été classé aux archives.

Et bien, je regrette de détromper mes concitoyens, mais il n'en est rien.

Le projet est bel et bien parti à Hanoï aux fins d'approbation, et, sans doute, on l'exécutera malgré vos cris d'horreur, messieurs les rizicultures de l'Ouest.

C'est pour le moins symptomatique. La Cochinchine doit subir les fantaisies de l'Inspection Générale. Elle n'a pas à exprimer d'opinion, car seul M. Gassier est en possession de la lumière intégrale et définitive. Elle n'a qu'a payer la note quand on la lui présentera.

Que, dans le Sud, nous trouvions la chose intolérable, cela se conçoit sans peine. Mais que l'autorité responsable de la colonie laisse faire, cela nous paraît inimaginable.

Quels sont nos moyens de défense contre une pareille attitude ?

L'administration est responsable des conséquences dommageables que peuvent entraîner les travaux qu'elle exécute, et cela quelles que soient les clauses qu'elle pourra insérer dans ses cahiers des charges, et cela en vertu du principe : « Res interalios acta actis nec prodesse nec nocere potes ».

En Cochinchine, l'Administration ne se trouve pas en présence des pouilleux « nhaqué » du Nord-Annam et du Tonkin qui, les pauvres gens, sont sans défense.

Il y a de grands domaines, d'importantes sociétés qui peuvent, du fait de la construction d'une digue, subir des dommages non éventuels et certains.

Un recours en indemnité leur est toujours ouvert.

Dans le Sud, il faut que l'Inspection Générale des T.P. se persuade bien qu'elle ne peut pas, comme dans le Nord, dire :« Sic volo sic jubeo ».

Nomination
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 juillet 1939)

Par arrêté du Gouverneur général de l'Indochine du 21 juillet 1939 :

M. Marcel Trinh, ingénieur de l'École centrale les Arts et Manufactures, est nommé dans le cadre des ingénieurs indochinois des Travaux publics avec le grade d'ingénieur adjoint Indochinois stagiaire à la solde annuelle de 1.800 piastres.

M. Marcel Trinh est affecté à la circonscription d'Hydraulique agricole et de Navigation de Sud-Indochine.

COCHINCHINE
SAIGON

L'activité du général Catroux
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 octobre 1939)

……

Apres avoir déjeuné à l'inspection de Long-Xuyên, le Chef de la Colonie s'est rendu sur la route de Rachgia dans la région qui a souffert des récentes inondations. Il y a conféré avec le Gouverneur Veber et M. Nicolau, ingénieur en chef des Travaux publics de la circonscription de Cochinchine sur l'ensemble des mesures à prendre pour régulariser le régime des eaux.

COCHINCHINE
SAIGON

L'activité du général Catroux
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 mai 1940)

Saïgon, 7-5-40. — Le général d'armée Catroux, gouverneur général de l'Indochine accompagne de M Veber, gouverneur de la Cochinchine, s'est rendu le 7 mai en tournée d inspection dans les provinces de Long-Xuyên et de Chau-doc.

Il a été reçu à la limite de la province de Long-Xuyên par I'administrateur, M. Butel.

Apres s'être arrêté au pont Henry, il a visité I'hôpital provincial, dont il a félicité le médecin indochinois, et s'est fait présenter les fonctionnaires et notables européens et indigènes.

Dans l'après-midi, il a examiné sur place les travaux d'hydraulique agricole en cours de réalisation de part et d'autre de la route locale n° 9 et dont il s'est fait exposer le but et I'économie par M. Nicolau, ingénieur en chef des travaux publics de la Cochinchine,

et par M. Arnoux, chef le la circonscription d'hydraulique agricole et de navigation du Sud de I'Indochine

Le résultat en vue est de protéger contre les crues exceptionnelles du Mékong et du Bassac 200.000 hectares de rizières et, d'autre part, de désaluner les terres et de drainer vers le Siam les eaux en excédent.

Au cours de la visite des travaux, le général d'armée Catroux a inspecté le camp où sont logés 600 tirailleurs annamites et cambodgiens employés aux endiguements, et dont l'état sanitaire et moral l'a pleinement satisfaits.

Accueilli par M. l'administrateur Sylvestre à l'entrée de la province de Chau-doc, le gouverneur général a poursuivi avec lui la visite de ces travaux, et a parcouru différents chantiers de routes.

Dans la soirée, il a gagné Chau-doc, où les notabilités lui ont etc présentées.

L'activité de M. le général d'armée Catroux
Inspection de la province de Bac-lieu
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 mai 1940)

Saïgon, 15 mai 1940. — Le général d'armée Catroux, gouverneur général de I'Indochine, s'est rendu le 15 mai avec M. Veber, gouverneur de la Cochinchine, en tourner d'inspection dans la province de Bac-Lieu.

Après s'être fait présenter par I'Administrateur Petit, chef de la province, les fonctionnaires et notabilités du centre, il a visité le parc des sports, les installations assurant la distribution de l'eau (puits Layne), le marche, les quais, le quartier des paillotes à bon marché pour familles nécessiteuses, l'hôpital provincial, enfin les salines de Ong-Bon.

Accompagné ensuite de M Nicolau, ingénieur en chef des Travaux publics, de M. Arnoux, chef de la circonscription Sud d'hydraulique agricole, ainsi que de MM. Combot et Arborati, membres du Conseil colonial, le Gouverneur général s'est rendu en chaloupe jusqu'à l'ouvrage en cours d'achèvement au sud du canal de Cai-cung*.

Cette coupure établit une nouvelle liaison entre la mer et le canal de Bac-lieu–Camau.

Soumis à l'action de la marée par ses extrémités, celui-ci était l'objet, au point de rencontre des deux flux, d'envasements en dos d'âne, nécessitant des dragages fréquents et coûteux (de I'ordre d'un million de piastres).

Aussi a-t il été décidé d'ouvrir, au droit du dos d'âne, une nouvelle coupure à la mer, fermée du côté de la mer par un ouvrage automatique s'opposant au flux, laissant s'écouter les eaux à marée basse, et supprimant ainsi la cause même des envasements.

La coupure de Cai-Cung contribuera en outre a la mise en valeur de la région en drainant et désalunant les terres riveraines. Sa longueur est de 12 kilomètres ; elle a nécessité un million de mètres cubes de terrassements. Le montant des travaux est de 225.000 piastres pour la coupure elle-même et de 124.000 piastres pour l'ouvrage qui la termine du côte de la mer.

COCHINCHINE
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 novembre 1940)

Hydraulique agricole et navigation

Par arrêté du gouverneur général de I'Indochine du 13 novembre 1940 :

M. Nicolau, ingénieur en chef de la circonscription de Cochinchine, est désigné pour assurer par intérim, en sus de ses fonctions actuelles, les fonctions d'ingénieur en chef de la circonscription d'hydraulique agricole et de navigation de Sud Indochine.

Important mouvement administratif
(*L'Écho annamite*, 11 décembre 1940)

Par arrêté du gouverneur général de l'Indochine en date des 16 octobre, 18, 25 et 30 novembre 1940 :

M. Arnoux Jean, ingénieur ordinaire de 2e classe des Ponts et Chaussées, détaché en Indochine comme ingénieur principal de 1re classe des Travaux publics des Colonies, ingénieur en chef de la circonscription d'hydraulique agricole et de navigation de Sud-Indochine, est suspendu de ses fonctions avec privation de traitement pour compter du 4 novembre.

COCHINCHINE
SAIGON
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 janvier 1941)

Tournée du Gouverneur de la Cochinchine

Saïgon, 22 janvier (Arip). — M. Rivoal, gouverneur de la Cochinchine, a effectué le 21 janvier une tournée dans la province de Go-Cong. Reçu à la limite de la province par l'administrateur Roché, il s'est d'abord rendu au chef-lieu où lui ont été présentées les notabilités de la province. Le gouverneur a félicité les représentants de la population annamite du calme et de la tranquillité qui n'ont jamais cessé de régner dans la province.

Après une visite au centre urbain, où il a remarqué les heureuses réalisations accomplies au cours de ces dernières années, M. Rivoal a visité les installations militaires et les importants travaux d'hydraulique agricole, destines à améliorer le rendement d'un casier de 12.000 hectares dans l'Est de la province. Ces travaux, en voie d'achèvement, ont été exécutés avec le concours de la population locale dans les meilleures conditions. Ils comprennent plus de 45 kilomètres de canaux, des ouvrages de prise et d'évacuation, et auront pour résultat des augmentations de récoltes appréciables, mais en outre, ils créeront d'importantes réserves d'eau dans une région qui en est dépourvue pendant une grande partie de l'année.

Le gouverneur est rentré à Saïgon à 11 h. 30.

Déchéance de la nationalité française
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 février 1941)

Vichy, 2-2-41 (émission française). — Dans la liste de personnes déchues de la nationalité française, que publie l'Office français d'information, on note les noms de … Jean Arnoux, ingénieur des ponts et chaussées en Indochine… — ARIP.

LE

VICE-AMIRAL D'ESCADRE DECOUX,
GOUVERNEUR GÉNÉRAL
de L'INDOCHINE,
VISITE LES PROVINCES DE
L'EXTRÊME-OUEST
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 février 1941)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Decoux-agenda_1940-1945.pdf

Camau, 10 février (Arip). — […] Le Gouverneur Général a profité de la présence de M. Nicolau, Ingénieur en Chef des Travaux Publics de Cochinchine, pour examiner sur place quelques importants problèmes d'hydraulique agricole.

INAUGURATION DU CANAL SAINTENOY-BASSAC (août 1943)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Canal_Saintenoy-Bassac.pdf

---

EN ÉCOUTANT M. BIGORGNE, INSPECTEUR GÉNÉRAL DES TRAVAUX PUBLICS
Quatre ans de grands travaux en Indochine
(*Indochine, hebdomadaire illustré*, 20 juillet 1944)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Indochine_eco_1939-1947.pdf

HYDRAULIQUE AGRICOLE

En Cochinchine, la construction de grands canaux dans le quadrilatère Rachgia-Hatiên-Châudoc-Longxuyên, avec l'aménagement d'un « casier tonkinois » de 3.750 hectares où ont été installées 750 familles tonkinoises ; l'équipement en cours d'un autre casier analogue ; la poursuite des travaux d'aménagement de la plaine de Quan-Lo...

Les « casiers tonkinois » de la province de Rachgia
(*Le Journal de Saïgon*, 27 août 1946)

Nous tenons de M. Monvoisin, chef de la province de Rachgia, d'intéressants renseignements sur les « casiers tonkinois » qui ont été aménagés dans cette province.

Créée en décembre 1942 pour recevoir les Tonkinois que décimaient la famine et la grande misère dans le delta du Tonkin, cette œuvre est une des preuves les plus probantes de la volonté française tendue vers le mise en valeur des terres les plus ingrates en Indochine. Ce casier, d'une superficie de 50 km carrés, est actuellement complètement aménagé. Là où il n'y avait que des joncs et de la forêt inondée, on voit aujourd'hui 50 km de canaux, 1.000 km de drains, 50 km de routes diguées.

2.000 hectares de rizières sont actuellement en plein rapport et 700 familles tonkinoises y vivent aisément de leur travail.

Après les événements du 9-Mars, pas un Tonkinois n'a quitté le casier pour suivre les Viet-Minh.